



# PARIS-NICE DIMANCHE 5 MARS JOURNÉE SANS VOITURE DE 6H À 20H



**LES RÉSIDENCES DU BOIS DE L'ÉTANG, DES NOËS ET DES JARDINS DE LA VERRIÈRE ET LE VILLAGE**

Nous vous conseillons de vous garer sur le parking de commanderie d'Élancourt ou sur le parking dans la résidence du Bois de l'Étang côté D58 si vous souhaitez prendre votre véhicule le **DIMANCHE 5 MARS**.

Les parkings & box donnant sur l'avenue des Noës et rue Émile Dureuil **SERONT FERMÉS**.

**INTERDICTION DE STATIONNER (sauf organisateur)** sur les parkings du cimetière, de la mairie, 25 rue du Bois et 39 rue du Bois.

**INTERDICTION DE CIRCULER** Allée des Chènes- Rue de Petit Pont.

**INTERDICTION DE CIRCULER ET DE STATIONNER (sauf organisateur)** Avenue des Noës - Mail du Bois de l'Étang  
Rue du Bois - Rue de l'Étang - Rue d'Élancourt  
Place de l'Amitié.

Le cimetière reste accessible à pied.

**DÉPART DE LA COURSE À 12H45  
DEVANT LA MAIRIE  
RETOUR À LA NORMALE VERS 20H**

- Parcours 1<sup>er</sup> boucle départ 12h45
- Parcours 2<sup>e</sup> boucle vers 14h45
- Départ à 12h45
- Interdiction de stationner
- Village ouvert samedi 4 et dimanche 5 mars de 10h à 18h
- Zone de départ et podium protocolaire
- Arrivée vers 16h45
- Interdiction de circuler

Si vous avez déjà des questions, des difficultés d'organisation pour ces deux jours, contactez-nous, la Police municipale est à votre écoute pour trouver une solution !

**Tél. : 06 68 26 05 64**